

COVID 19 : UNE REPRISE D'ACTIVITÉ EN **TOUTE SÉCURITÉ**

Mise à jour : 27 avril 2020

Dans le contexte actuel de reprise d'activité, vous avez été nombreux à nous faire remonter vos difficultés pour bien comprendre les règles à respecter en matière de sécurité sanitaire et pour vous approvisionner en masques de protection et autres matériels de protection (blouses, gants, gels, visières...).

Nous avons recensé pour vous quelques informations qui peuvent vous être utiles afin d'appréhender au mieux la continuité ou la reprise de votre activité dans la situation sanitaire que nous connaissons.

1/ Les masques dits « barrière » :

Ils sont destinés à compléter les gestes barrières, ils ne sont pas destinés au personnel soignant mais à tout professionnel ou particulier souhaitant limiter les risques de contamination. Vous trouverez ci-dessous **des précisions sur leurs caractéristiques, les spécifications techniques de fabrication (AFNOR) et les protocoles de lavage (ANSM) :**

<https://nouvelle-aquitaine-covid-19.onlinemeetings.events/FR/PDF/Masques.pdf>

Des compléments d'informations sur les masques barrière sont apportés sur le site de l'**Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine :**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-masques-et-autres-protections>

2/ Les gestes barrière dans l'exercice de l'ac- tivité professionnelle

Pour vous aider à employer les gestes barrière les plus adaptés à votre profession, le Gouvernement a édité des fiches métier.

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protéger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs>

3/ Les fournisseurs de matériels de sécurité :

La Région Nouvelle-Aquitaine recense les fournisseurs par **type de matériel produit :**

<https://nouvelle-aquitaine-covid-19.vimeet.events/fr/>

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Gironde répertorie et cartographie **les entreprises artisanales susceptibles de fournir des masques en faible quantité :**

<https://masques-fabrication-gironde.fr/>

Une plateforme collaborative vous indique **les pharmacies vendant du gel hydroalcoolique :**

<https://outrouverdugel.com>

4/ Les plateformes d'approvisionnement :

La plateforme Cdiscount pour les ressortissants des chambres consulaires (CCI, CMA) :

La mise en vente de masques chirurgicaux (EN 14683 ou équivalent) par CDiscount pour les TPE et PME ressortissantes des chambres consulaires est possible depuis le 20 avril. La commande se passe directement via la plateforme CDiscount Pro réservée aux professionnels à l'adresse suivante :

<https://www.cdiscount.com/masques>

Se fournir en grande quantité (pour un besoin supérieur à 5000 masques), la plateforme nationale mise en œuvre par le Ministère de l'Économie :

<https://stopcovid19.fr/customer/>